
Programme de Formation

Référent harcèlement

Organisation

Début :**Fin :****Durée :** 7 heures**Mode d'organisation :** Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux élus du comité social et économique (CSE) désignés comme référents harcèlement sexuel, selon la loi du 5 septembre 2018.



Objectifs pédagogiques

- Comprendre la législation sociale en matière de harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Assurer son rôle de référent vis-à-vis des salariés et assurer l'interface avec les autres élus et la Direction de l'entreprise
- Alerter les parties prenantes, conseiller et orienter les salariés



Description

1. Connaître la réglementation et le périmètre du référent harcèlement sexuel

- Identifier les acteurs, leurs rôles et responsabilités : Direction et managers /médecin du travail/inspecteur du travail /référents CSE et référent "Direction"
- Intégrer les obligations légales au niveau de la protection de l'intégrité et de la santé des salariés
- Maîtriser les définitions et périmètre du harcèlement sexuel
- Intégrer les procédures des droits d'alerte et de retrait ainsi que les recours contentieux

2. Devenir un acteur reconnu de la prévention du harcèlement sexuel

- Connaître les moyens de la prévention : outils de communication, réunions...
- Détecter les situations à risques et gérer les situations de crise
- Savoir apprécier la gravité d'une situation, alerter les bonnes personnes
- Les moyens de fonctionnement : heures de délégations, liberté de déplacement...

3. Bien communiquer avec les différents acteurs

- Définir son mode de communication et de reporting
- Concilier les impératifs de transparence et de confidentialité

4. Prévenir le harcèlement au sein de l'entreprise

- A partir de différentes situations de harcèlement, les participants s'entraîneront à réagir de façon adaptée.



Prérequis

Aucun



**Modalités pédagogiques**

ateliers pratiques et exercices de mise en application

**Moyens et supports pédagogiques**

Un support de cours par stagiaire

**Modalités d'évaluation et de suivi**

Exercices de mise en application tout au long de la formation, questionnaire d'évaluation fin de formation

**Informations sur l'admission**Informations sur la formation en présentielle

- **Lieu** : les stagiaires suivront la formation dans nos locaux (2 avenue Leonard de Vinci, 63000 Clermont- Ferrand
- **Horaires** : 9h -12 h 30// 13h 30- 17 h avec pauses.
- **Interactivité** : échanges directs avec le formateur, travaux pratiques, questions-réponses.
- **Supports** : documents papier ou numériques remis aux participants.
- **Matériel** : chaque stagiaire dispose d'un poste informatique.

**Informations sur l'accessibilité**

Etablissement ERP

Accessibilité aux personnes en situation de Handicap